LES
PEINTURES
INTÉRIEURES

LES PEINTURES PERFORMANCE

iLUC' LATEX MAT

Peinture mate à haut pouvoir couvrant en phase aqueuse

D2

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*
A+
A+ A B C

Turner COLOR SYSTEM

LES + PRODUIT

• Classement A+ • Très opacifiante • Garnissante • Sans odeur • Lessivable • Séchage rapide • Grande blancheur • Non jaunissante • Résistante aux intempéries, au rayonnement UV et au vieillissement • Emploi aisé • Ne coule pas • Séchage contrôlé : évite les reprises et les embus • Mise à la teinte avec Turner Color System

DESTINATION

• Intérieur / Extérieur • Rénovation des façades • Murs et plafonds intérieurs

CARACTÉRISTIQUES

Classification AFNOR	NFT 36005 Famille 1 – Classe 7b2
Classification européenne	E3 V2 W3 A0 (équivalent classement français D2)
Définition	Peinture mate à haut pouvoir couvrant
Teinte	Blanc et bases M et TR, teintable sur système TCS
Aspect en pot	Peinture onctueuse
Aspect du film	Mat. Brillant spéculaire à 85° : 5
Opacité (rapport de contraste)	Classe 2 : Pour 8 m²/l, selon norme NF EN 13300
Résistance à l'abrasion humide	Classe 2 : Selon norme NF EN 13300
Pigment	Dioxyde de titane (blanc)
Solvant	Eau
Taux de COV (directive 2004/42/CE)	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 30 g/l Ce produit contient au maximum 13 g/l de COV. Les valeurs indiquées tiennent compte d'ajout éventuel de colorants du TCS.
Masse volumique	1.58 ± 0.05
Extrait sec	**En poids** : 66% ± 2% – **En volume** : 42% ± 2%.
Conditionnement	1 L - 3 L - 10 L
Délai de stockage	12 mois en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

RENDEMENT

• Environ 6 à 8 m²/l par couche, selon la nature des fonds, le relief des supports et le mode d'application.

LES SUBJECTILES

• Enduit • Ciment • Béton • Plâtre • Placo • Anciennes peintures adhérentes • Bois non peint

** Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).*

SAINT LUC PEINTURES

MISE EN ŒUVRE

• La préparation des fonds sera conforme aux spécifications du NF D.T.U. 59.1.
• S'applique sur supports cohérents, sec et sains et dépoussiérés, exempts de toutes traces de graisse et de feutres

Température d'application

• TRAVAUX INTÉRIEUR : Température ambiante minimale : supérieure à +8°C / Température du produit : supérieure à +10°C / Et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65% d'humidité relative.
• TRAVAUX EXTÉRIEUR : Température ambiante minimale : supérieure à +5°C / Température du produit : supérieure à +10°C / Et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative.

Matériel d'application

• Brosse fibre synthétique, gamme Acrylique • Rouleau microfibres 12mm : @CRYL Microfibre 12, @CRYL Microfibre HD 12 ST-LUC ou polyester tissé 13 mm : @CRYL 13 ST-LUC • Airless (buses de 17-19 millièmes de pouce et filtre de 60 mesh).

SUPPORTS	IMPRESSION	FINITION
Extérieur : supports non-peints : bétons, enduit au mortier de liants hydrauliques	1 couche de DURCISSO'PRIM	2 couches iLUC'LATEX MAT
Intérieur : supports non-peints : plaques de plâtre cartonné, béton, enduit au mortier de liants hydrauliques	1 couche de iLUC'IMPRESS	
Intérieur : Plâtre poudreux	1 couche de PRIMUS'IMPRIM	
Anciennes peintures mates adhérentes et compatibles	1 couche de iLUC'IMPRESS	
PVC, zinc ou métaux ferreux non corrodés	1 couche d'ACCROCH'PRIMER	
Bois non peint	1 couche de LUC'WOOD PRIMER	

Dilution

• à l'eau • Brosse : 0 à 3% • Manchons @CRYL 12/13mm : 0 à 3% • Manchons F@ÇADE 18/20mm : 0 à 3% • Airless : 3 à 5%

Nettoyage du matériel

• à l'eau, immédiatement après utilisation. Ne pas laisser sécher.

SÉCHAGE

• À 20°C et 65% d'humidité relative.

Hors poussière	Sec au toucher	Recouvrable
1 heure	2 heures	6 heures

FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

• Disponible sur notre site : « peintures-saint-luc.com ».

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

Fiche n° 142 • Décembre 2024
Document non contractuel • Annule et remplace toute Fiche Technique antérieure relative au même produit.